



DEC24050DAJ

Décision du 5 janvier 2024 portant renouvellement du mandat de Mme Emmanuelle ANCOURT-FOISSAC en qualité de Directrice adjointe de l'unité d'appui à la recherche n°UAR0233 CODIR

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

Vu le Code Rural et de la Pêche Maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 13 octobre 2023 portant nomination de M. Louis-Augustin JULIEN en qualité de Directeur Général Délégué aux ressources à compter du 1^{er} novembre 2023,

Vu la décision du 13 octobre 2023 portant délégation de signature au bénéfice de M. Louis-Augustin JULIEN, Directeur Général Délégué aux ressources,

Vu la note de service n°2006-54 du 1^{er} décembre 2006 relative à la nomination des directeurs d'unité ou de leurs adjoints,

Décide:

Article unique

A compter du 01 janvier 2024 et jusqu'au 31 décembre 2027, Mme Emmanuelle ANCOURT-FOISSAC est renouvelée dans ses fonctions de Directrice adjointe de l'unité d'appui à la recherche n°UARO233 CODIR – Collège de Direction.

Fait à Paris, le 5 janvier 2024

P/ Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et par délégation,

Le Directeur Général Délégué aux Ressources

Louis-Augustin JULIEN